



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Consultation sur les nouveaux programmes : le ministre veut faire avaliser ses orientations par les enseignants. Le SNUDI-FO n'accepte pas !

Alors que le ministre

- ▶ met en place au pas de charge les stages « *de remise à niveau* » pendant les congés scolaires,
- ▶ décide de supprimer deux heures d'enseignement pour les élèves à la rentrée 2008,
- ▶ annualise une partie encore plus importante de notre temps de travail (108 h),
- ▶ programme la disparition des RASED et l'aide spécialisée aux élèves en difficulté sur le temps de classe,
- ▶ refuse les moyens nécessaires au bon fonctionnement des écoles en aggravant les conditions de travail et en s'attaquant aux droits statutaires de tous...

il demande aujourd'hui aux enseignants de « s'exprimer » sur les nouveaux programmes de l'école primaire.

Qui peut être dupe ?

Ces nouveaux programmes qui entreront en vigueur dès la rentrée 2008 nous sont présentés dans leur forme quasi définitive ; d'ailleurs les éditeurs ont déjà adapté les manuels scolaires qui dès l'an prochain seront sur le marché.

Comme en 2003 avec le « Grand débat sur l'école » qui avait précédé la promulgation de la loi sur l'avenir de l'école de M Fillon, il s'agit de légitimer les orientations ministérielles annoncées cette fois dans un « *relevé de conclusions* » signé entre le ministre, le SE UNSA et le SGEN-CFDT : suppression de 2 heures de cours hebdomadaires pour la grande masse des élèves, remise en cause des obligations de service des enseignants avec l'instauration de 108 h annualisées, programmation de la disparition des RASED par le transfert de la prise en charge de la difficulté scolaire par les enseignants non spécialisés et la généralisation des PPRE, instauration du salaire au mérite à travers l'évaluation des enseignants « *intégrant les progrès des élèves* », mise en concurrence des écoles au travers de la publication annoncée des résultats des évaluations école par école...

Au-delà de toute discussion pédagogique, le SNUDI-FO considère que l'objectif de ces nouveaux programmes c'est de tenter

- de faire avaliser par les collègues, le fait qu'il y ait moins d'heures d'enseignement pour justifier la suppression de milliers de postes budgétaires ;
- de transférer la responsabilité de la prise en charge de certaines matières aux collectivités, en vue d'instaurer les EPEP.

De plus, en écrivant dans le préambule au projet de nouveaux programmes, que les enseignants seront évalués sur les résultats de leurs élèves, le ministre s'apprête à introduire le salaire au mérite, mesure préconisée dans le rapport POCHARD.

Le syndicat constate que d'ores et déjà dans plusieurs départements, Vaucluse, Hérault, Paris, Seine St Denis, Alpes de Haute Provence..., le SNUDI-FO, avec d'autres syndicats, appelle à la mobilisation pour refuser de mettre en place les stages Darcos et/ou les mesures contenues dans le relevé de conclusions.

A Paris, plusieurs AG d'arrondissement avec les syndicats sont convoquées samedi 29 mars, jour de la consultation.

C'est pourquoi le SNUDI-FO réaffirme la position publiée dans l'appel adopté par son congrès national :

« le congrès du SNUDI-FO appelle à organiser et amplifier immédiatement la mobilisation en prenant position à tous les niveaux, école par école, secteur par secteur, département par département

- *pour faire échec au dispositif des stages DARCOS*
- *pour établir les besoins e chaque école, notamment en postes et personnels spécialisés*
- *pour obtenir l'abandon du relevé de conclusions et le retrait du projet de décret ».*

En conséquence le SNUDI-FO propose aux collègues d'adopter à l'occasion des multiples réunions qui vont se tenir (conseils des maîtres, réunions d'information syndicale, A.G.) la motion suivante (à adresser à l'IA - copie au SNUDI-FO) :

« **Les enseignants réunis le** (Indiquer à quelle occasion – préciser les syndicats présents si c'est le cas) **constatent que le projet de nouveaux programmes aboutit à diminuer le nombre d'heures d'enseignement pour justifier la diminution du nombre de postes.**

C'est pourquoi les enseignants réunis, dénoncent la méthode ministérielle qui aboutit à vouloir leur faire avaliser non seulement la réduction du nombre de postes, mais aussi la remise en cause de notre statut de fonctionnaire d'état.

En conséquence les enseignants

- **refusent la mise en place des stages dits « de remise à niveau » rémunérés sur temps de congés scolaires**
- **rejettent l'annualisation de tout ou partie de leur temps de travail à compter de la rentrée prochaine, la remise en cause de leurs périodes de congés et exigent que soit abandonné le relevé de conclusions ainsi que le projet de décret portant sur la modification de nos obligations de service qui en découle**
- **exigent que soient débloqués les postes nécessaires au bon fonctionnement de leurs écoles et à l'aide spécialisée aux élèves en difficulté sur temps de classe (les revendications propres à l'école peuvent être précisées) ».**

Montreuil, le 20 mars 2008